

ce grand travailleur de l'Eglise. Au banc des ministres sont messieurs Léon Say, Pamiral Fourichon, Waddington et Christophle.

La discussion se partage entre le phylloxera qui dévaste les vignes de France, et un projet de loi de M. Tolain, qui veut faire élire le président des Conseils de Prud'hommes par les ouvriers. Le sénateur Brunet de Corrèze lui administre une raelée de bois vert, qui lui vaut les compliments de plusieurs de ses collègues.

Cette noble chambre compte parmi ses membres quelques-unes des plus grandes illustrations de la France. L'épiscopat, l'armée, la magistrature, les lettres, la finance, l'industrie, l'agriculture et les beaux-arts y sont représentés.

Vous parlerai-je de politique européenne? Vous dirai-je que le Reichstag est en session, et que Bismark a fait prononcer par l'empereur un discours qui n'est ni turcophile, ni russophile, ni pour la paix, ni pour la guerre, ni truite, ni saumon, mais rien que truite saumonée? Vous le savez déjà par le câble sous-marin. Vous dirai-je que la paix est signée entre la Turquie et la Serbie? Vous le savez aussi. Vous dirai-je ce que je crois du voyage du général Ignatieff à Paris, où il est arrivé hier? Le télégraphe vous en instruira avant l'arrivée de ma lettre. Votre chroniqueur se trouve donc à avoir une corde, bien importante à l'ère d'un journaliste, qui lui manque, puisqu'il ne peut vous écrire sur la politique. Je vais donc me rabattre sur la terre à terre, et vous inviter à me suivre au Palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées, où se tient en ce moment le *congrès général agricole* pour 1877.

C'est dans cette bâtisse que se tiennent presque toutes les expositions de Paris. Il serait difficile de construire un édifice mieux aménagé et mieux éclairé que ce Palais de l'Industrie. La toiture est toute en verre, de sorte que l'immense nef qu'il y a dessous se trouve inondée de lumière; de chaque côté, il y a des galeries, très vastes et aussi bien éclairées, qui servent aux expositions des beaux-arts, peinture, sculpture, etc.

C'est dans ce palais que les bœufs blancs du Charolais, les grands bœufs roux du Nivernais, et *tutti quanti*, étaient exposés. Un bœuf du Charolais, vendu aux Bouillons Duval, pesait 2,400 livres. Les moutons étaient de *toute beauté*; parmi un amas de boules de graisse, on voyait sortir de petites pelottes de graisse aussi, et de petites pattes qui nous permettaient de reconnaître les représentants de la race qui fournit le boudin de Nantes et les saucisses de Boulogne. Je n'ai jamais vu autant de poules Houdan, LaFlèche, Crève-Cœur, Dorking, etc., etc.; de lapins aux oreilles de toutes les longueurs, et de pigeons voyageurs et sélectaires, que dans les cages du Palais de l'Industrie.

Un M. Martin exposait un appareil pour engraisser mécaniquement les volailles, qui, d'ailleurs, est déjà adopté en France par plusieurs éleveurs de volailles et par le jardin d'acclimatation. C'est un immense pigeonnier à dix étages, et partagé en trois cents petites cases contenant chacune une poulette, attachée par la patte. Un garçon de ferme est en dehors avec l'appareil qui est à piston, c'est-à-dire qu'en pressant avec son pied sur une pédale, il fait mouvoir le mécanisme, et son instrument lance un jet de bouillie qu'il dirige là où il veut. La dose de l'injection est toujours la même et se régularise à volonté. L'opérateur saisit la poule par le cou, lui sort la tête par le *pigeon-hole*, lui ouvre le bec, lui introduit le bout du tube dedans, pèse sur la pédale, et crac, voilà la poule remplie d'une bouillie épaisse, qui la nourrit pour 12 heures. Elle n'a plus qu'à engraisser. Il passe à sa voisine, toujours avec la même délicatesse, le pouce et l'index pour le bec et le pied pour la pédale, et en une heure il gave et nourrit 300 poules. Dans quinze jours elles sont à femelle avec l'ongle. Il y en avait d'exposés dans les salles de volailles tuées, engraisées par ce système, superbes à voir.

La personnalité de l'ex-père Hyacinthe

occupe beaucoup l'attention publique, depuis quinze jours. La famille de feu le comte de Montalembert a institué des poursuites civiles contre messieurs Saudoz, Tallichet et Loyson, pour avoir, les premiers, comme éditeurs de la *Bibliothèque Universelle*, revue suisse, et le dernier comme dépositaire, publié un écrit posthume, intitulé : *L'Espagne et la Liberté*, par M. de Montalembert, et que sa famille ne voulait pas faire imprimer. M. l'ex-père Hyacinthe avait été nommé, pendant que durait son intimité avec le comte de Montalembert, l'un de ses exécuteurs testamentaires et avait reçu en dépôt plusieurs manuscrits pour être publiés après sa mort. Mais vint l'apostasie de M. Hyacinthe-Loyson; alors, M. de Montalembert fit un codicile révoquant ses dispositions quant à M. Loyson, et nommant un autre exécuteur à sa place.

M. Loyson ne remit pas tous les papiers confiés à sa garde, et dernièrement, publia le travail qui fait le sujet de la plainte de la famille Montalembert. Cette poursuite passionne les esprits, et le public assiège le tribunal pour entendre les débats.

En second lieu, M. Loyson, peut-être pour aider à son procès en plaidant un peu lui-même, a demandé l'autorisation de faire des conférences à Paris, dans ce mois-ci. M. Jules Simon, ministre de l'Intérieur, la lui a refusée en se retranchant derrière la loi. M. Loyson a répondu qu'il se passerait d'autorisation, et que, comme il ne voulait pas traiter de questions religieuses, mais seulement sociales, il retirait sa demande, et parlerait quand-même; nous verrons cela.

Le temps est aux conférences. Messieurs les radicaux s'en payent des conférences, à tire-larigo. Tous les soirs, à Belleville, à Montmartre, à droite, à gauche, de ci, de là, il y a une conférence. C'est M. Naquet, c'est M. Madier de Montjaie, c'est M. Tolain, etc., etc. Le MAITRE, M. Victor Hugo, lui aussi, descend des hauteurs nouvelles, où son œuvre nouvelle : *La Légende des Siècles*, vient, de l'élever aux regards de ses admirateurs, pour faire une conférence, dimanche prochain en huit, au théâtre du Châtelet, de concert avec M. Louis Blanc, au profit des pauvres ouvriers lyonnais.

Le comte de Chambord, en recevant, ces jours derniers, à Goritz, une députation de Marseillais, leur a adressé une allocution que l'on considère comme un manifeste. Toute la presse s'en émeut. Les légitimistes s'en réjouissent, les bonapartistes regrettent de voir que le comte de Chambord met ses amis en garde contre les *aventures de l'empire*; les républicains cherchent à en atténuer la portée en le raillant, et les radicaux demandent des poursuites contre les feuilles qui le font circuler.

Il y a des coups d'état dans l'air. D'où viendront-ils? Quel en sera le résultat? Personne ne saurait le dire, mais il est évident qu'avant longtemps nous verrons des choses extraordinaires. Il est connu et avéré que si le maréchal MacMahon disparaissait de suite, par maladie, mort ou autre cause, le comte de Chambord rentrerait en France vingt-quatre heures après et se mettrait à la tête de ses partisans. Quelle serait l'attitude des princes d'Orléans? D'eux dépendrait peut-être le succès immédiat et définitif de la restauration. Le duc D'Aumale jouit d'un immense prestige dans l'armée, les jeunes princes de la maison d'Orléans sont tous en service actif dans diverses armes et très-populaires dans leurs corps; or, comme on le sait bien, c'est l'armée qui, très-souvent, élève sur le parvis et l'y maintient, l'homme de son choix, ou qui aide à faire les coups d'état.

Les républicains ont beau gratter les N et les aigles sur les monuments, et les remplacer par *Liberté, égalité, fraternité*; ils se heurtent à trop de souvenirs glorieux, profondément enracinés dans le cœur du bon peuple, et à trop de souffrances des classes ouvrières, qu'ils ne peuvent soulager, malgré leurs grandes théories sociales qui ont tourné la tête à ces mêmes ouvriers, pour ne pas être en dan-

ger de succomber. Ils s'agitent beaucoup à la surface, mais les conservateurs minent lentement leur œuvre, et si la crise ouvrière de Lyon et Bordeaux ne cesse pas, ces mêmes ouvriers, qui les ont envoyés à Versailles pour leur faire des lois qui donnent du travail et du pain à leurs familles, les briseront comme verre.

G. A. DROLET.

### ÉCHOS DE LA CAPITALE

Depuis le premier jour de la session jusqu'à présent, la Chambre a siégé presque sans relâche. Les interpellations, les avis de motions, et les bills publics et privés, coulent comme d'une source intarissable. Les séances ne sont pas généralement amusantes, mais on y fait de la besogne, on y expédie des affaires. La galerie bâille, la moitié des sièges de la Chambre sont déserts, mais les chefs des deux partis veillent et travaillent.

Deux débats violents ont été soulevés par la question du chemin de fer du Nord et celle de la nomination d'un employé au Nouveau-Brunswick.

On a pu voir, dans cette discussion, que les chefs de l'opposition voulaient engager la lutte sérieusement, durant la session actuelle, afin de préparer les prochaines élections.

Le vote sur la motion de M. Wood en faveur de la protection a naturellement stimulé leur ardeur. Cette motion, proposée comme amendement à celle de Sir John, qui demandait la protection des intérêts agricoles, miniers et manufacturiers, ne mentionnait que les intérêts manufacturiers. L'opposition a eu 78 votes contre 109 sur cet amendement, mais elle en aura moins sur la motion ou l'amendement de Sir John, parce que plusieurs des députés ministériels qui ont voté pour l'amendement de M. Wood, voteront contre celui de Sir John, en donnant pour raison que la hausse des droits de douane sur les produits agricoles et le combustible, serait désavantageuse au Bas-Canada. Je ne discute pas qui a tort ou raison; je constate simplement des faits.

Mais il y a un autre amendement: c'est celui de M. Orton, qui réclame la protection d'une manière spéciale pour les produits agricoles.

La discussion sur cette question a peu intéressé la Chambre et la galerie, et les partisans comme les adversaires de la protection sont loin d'avoir épuisé la question.

On peut déclarer sans crainte que le discours de M. Masson est venu à propos rompre la monotonie de ce long débat en y mettant la vigueur, le brio qui le caractérise.

Les discours de M. Masson sont généralement des charges à fond de train, qui amusent la galerie et intéressent souvent la Chambre. Il s'est appliqué à prouver que, sur cette question, la politique du parti national n'est pas ce qu'elle a été et ce qu'elle devait être. Il a eu de bons moments, des interpellations et des défis vigoureux au parti ministériel, mais il n'a pas encore réussi à se débarrasser, en Chambre, du langage, du ton et de la pétulance de l'orateur de husting. La rapidité et l'emportement avec lesquels il parle l'empêchent de rester maître de sa pensée, comme de son geste et de sa voix, de trouver, quelquefois, le mot qu'il lui faut ou de prononcer distinctement.

Il a été suivi, hier, par M. Mousseau, qui a parlé trois heures durant, et a prononcé un discours bourré de renseignements et de faits. Son esquisse historique de la politique fiscale de la France, de l'Angleterre et des États-Unis, était excellente, et dénotait des études sérieuses. Il a provoqué des murmures violents, lorsqu'entrant dans le vif de la question, il s'est appliqué à démontrer, à l'exemple de M. Masson, que le parti libéral ou national abandonnait la protection après s'en être servi pour renverser les conservateurs. Les députés ministériels lui reprochent de s'être servi d'expressions peu parlementaires. Le fait est que M. Mousseau ne paraissait pas maître de sa phrase et de ses expressions comme il a coutume de l'être.

M. Mousseau s'est servi des écrits et des discours de M. David pour démontrer que la protection était l'un des principaux articles du programme du parti national, et il a même dit que les écrits de M. David dans *L'Opinion Publique* avaient contribué plus que toute autre chose à créer le sentiment qui existe maintenant dans le Bas-Canada en faveur de l'industrie.

M. Mousseau ayant, ensuite, parlé de ceux qui, après avoir prêché la protection, l'ont abandonnée, plusieurs personnes pourront croire que M. David est un de ceux-là, s'il y en a. Je suis certain que telle n'est pas la pensée de M. Mousseau, qui sait fort bien que jusqu'à la fin M. David a combattu pour la cause qu'il avait embrassée. Je sais que M. David était bien convaincu, comme beaucoup d'autres, que les droits seraient élevés à la dernière session, et au moment où le gouvernement annonçait que les droits ne seraient pas élevés, M. David cessait d'écrire dans le *Bien-Public*.

M. David n'étant plus dans la politique, il a droit que, sur cette question plus que sur toute autre, on lui rende justice.

Dans tous les cas, M. Mousseau a parlé de lui avec beaucoup d'égarés.

Ajoutons que M. Mousseau a parlé français; c'est probablement le seul discours important qui sera prononcé dans notre langue, durant ce long débat.

M. Laurier a pris la parole après M. Mousseau. On s'était rendu de la ville pour l'entendre; plusieurs dames prirent à peine le temps d'aller dîner afin de ne pas manquer cette fête oratoire.

M. Laurier avait une tâche difficile à remplir. Protectionniste lui-même, il était obligé de démontrer que le tarif actuel est suffisant, de se restreindre dans les limites étroites de la question d'opportunité. Il fallait un talent comme le sien pour sortir victorieux de cette épreuve, et faire un discours intéressant, éloquent, agréable même, dans de pareilles circonstances. Il n'a pas pu faire une de ces brillantes dissertations où il déploie tant de talent, lorsqu'il peut partir d'un principe certain et en déduire logiquement des conséquences inattaquables; mais il a riposté, rétorqué, avec une souplesse, une facilité de parole, un langage admirables.

Tout s'anime sous cette parole enchanteresse qui change les ronces et les épines en fleurs, réjouit et fait applaudir ceux même qui ne partagent pas sa manière de voir.

La Chambre et les galeries étaient tout yeux, tout oreilles, pour voir et entendre le jeune et brillant orateur, dont la figure, la voix et les manières, sont aussi sympathiques que le talent et le caractère.

La séance a été bonne au point de vue national pour les deux partis, et elle a réjoui les Canadiens-français de la Chambre et de la capitale.

Les discours et les travaux de la Chambre n'empêchent pas députés et ministres de s'amuser. On ne danse pas, le carême s'y oppose; mais on remplace la danse par des dîners et des soirées musicales qui sont fort recherchées. De tous les amusements de la capitale, les soirées dramatiques ou littéraires du Gouverneur sont bien ce qu'il y a de plus populaire pour les esprits délicats. Viennent ensuite les soirées de Madame Cauchon, qui fait les honneurs de sa maison avec tant de grâce et d'esprit. Je ne parle pas des ministres, des juges et des autres citoyens marquants d'Ottawa; ce serait trop long.

Mademoiselle Perrault, de Montréal, a figuré avec éclat dans ces soirées pendant son séjour à Ottawa; son talent de cantatrice a été fort apprécié.

Ottawa, 23 mars 1877. DELTA.

—Le R. P. Secchi, de la compagnie de Jésus, astronome à l'observatoire romain, vient de découvrir une nouvelle comète.

—Une femme du nom de Pauline Miller, de New-Jersey, a été victime d'une imprudence, imprudence commune à un grand nombre de personnes. Elle souffla sur une lampe dans le but de l'éteindre, lorsque le feu se communiqua à l'huile et une explosion s'en suivit. L'huile enflammée se répandit sur ses habits et en peu d'instants elle fut horriblement brûlée. Quelques heures après cet accident, elle expira au milieu des plus horribles souffrances. Puisse ce pénible accident servir d'exemple.